



# DANGER D'INCENDIE PROVENANT DES CHEMINÉES ET DES FOURNEAUX

## Dangers

Pendant la saison froide, des cheminées de salon et des poêles à bois ou en faïence sont régulièrement à l'origine d'incendies de maisons et d'appartements. Le jet d'étincelles est dangereux, de même que les bûches en flammes qui tombent du foyer. Les objets combustibles tels que les vêtements humides n'ont rien à faire sur les poêles ou les radiateurs.

## Précautions à prendre

- Placez un rideau métallique ou une grille devant la cheminée, afin d'empêcher le jet d'étincelles.
- Observez une distance suffisante entre le foyer et les objets combustibles tels que les tapis ou les rideaux.
- Seul le bois non traité est autorisé comme combustible dans les installations de chauffage à bois.
- Ne brûlez pas de déchets (papier, carton, matières synthétiques, emballages de lait, etc.).
- Laissez refroidir les cendres pendant au moins 48 heures ou mouillez-les et placez-les dans un récipient incombustible.

## Maison en flammes à cause de cendres jetées négligemment

Un incendie survenu vendredi après-midi dans une villa a provoqué des dommages de 100 000 francs. La cause de l'incendie a pu être élucidée: le feu a pu prendre parce que les cendres de la cheminée n'ont pas été correctement éliminées. Selon les informations fournies samedi par la police cantonale, les cendres ont été versées dans le container pour déchets verts placé dans une annexe. Les cendres encore chaudes ont mis le feu au container et à l'annexe. L'incendie s'est propagé par la façade jusqu'aux combles. 49 sapeurs-pompiers ont participé à la lutte contre le feu.

Conseils supplémentaires  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

**Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies**